



## Commission de l'attractivité, du développement du département et des relations institutionnelles

### **61020 - Alsace Destination Tourisme (ADT)**

### **Proposition d'attribution d'une subvention et d'une convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et Alsace Destination Tourisme pour l'année 2017**

#### **Rapport n° CP/2017/067**

#### **Service gestionnaire :**

K210 - Développement culturel et touristique - Direction

#### **Résumé :**

Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention à Alsace Destination Tourisme (ADT) pour l'année 2017 et d'approuver les termes du projet de convention financière à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'ADT pour le versement de cette aide.

Avec plus de 19 millions de visiteurs en Alsace, en 2015, dont 10,5 millions dans le Bas-Rhin, le tourisme est une activité génératrice de croissance et constitue un atout pour le développement local.

Pour le seul département du Bas-Rhin, 22 000 personnes ont une activité en lien avec le tourisme soit près de 5% des emplois bas-rhinois.

La Destination Alsace a démontré sa pertinence et afin de donner une impulsion nouvelle à la promotion et au développement de la destination, les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont créé l'agence de développement touristique, Alsace Destination Tourisme (ADT), issue de la fusion de l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin et de l'Agence de Développement Touristique du Haut-Rhin.

Devenue opérationnelle en 2016, et ainsi engagée dans un effort de rationalisation, l'ADT a pour mission d'accompagner les acteurs des territoires, d'apporter des expertises et conseils aux prestataires de services, et de garantir le rayonnement de la destination, tant au niveau des publics de proximité que de la clientèle internationale.

En conformité avec sa responsabilité de comité départemental du tourisme, l'ADT contribuera notamment en 2017 à la préparation du Schéma interdépartemental du développement du tourisme pour l'Alsace qui sera conjointement piloté par les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et portera sur la période 2017-2021.

## **1. Présentation générale du projet de budget de l'ADT pour l'année 2017**

Le projet de budget 2017 de l'ADT s'élève à 4 986 495 €.

Dans son budget primitif pour l'année 2017, le Département du Bas-Rhin a inscrit des crédits budgétaires d'un montant de 2 305 888 € en vue de l'attribution de la subvention 2017 pour le fonctionnement de l'association Alsace Destination Tourisme.

Le Département du Haut-Rhin devrait intervenir pour sa part par une subvention totale de 2 018 108 €.

Des recettes complémentaires proviendront de programmes et projets construits, animés ou mis en œuvre par Alsace Destination Tourisme. Estimées à 647 500 €, elles seront constituées par :

- la vente de marchandises en dépôt-vente et la production vendue (27 000 €),
- les partenariats (45 000 €),
- des aides financières (386 000 €),
- des financements privés (40 000 €) pour l'organisation du slow Up Alsace,
- des cotisations (69 500 €),
- des subventions (40 000 €),
- d'autres produits (40 000 €).

Les chiffres de ce budget ne reflètent pas l'intégralité des actions conduites par l'ADT dans la mesure où certaines d'entre elles mobilisent essentiellement des charges de personnel. Dans le projet 2017, la part des charges de personnel représente 63 % du budget global de l'ADT, soit 3 152 191€ (dont taxe sur les salaires) pour 43,6 ETP début 2017 (contre 46,7 ETP en 2015).

## **2. Organisation du budget et secteurs d'activités**

L'exercice budgétaire 2017 d'Alsace Destination Tourisme s'articule autour de ses huit secteurs d'activités :

### **▪ Les fonctions support (1 545 627 €)**

*Ressources Humaines – Finances – Accueil – Logistique – Secrétariat – Parc informatique*

Elles comprennent le fonctionnement général regroupant les achats, les services extérieurs, les dotations aux amortissements et les dotations aux provisions pour départs à la retraite.

### **▪ La promotion et le marketing (647 703 €)**

*Salons – Opérations micro-marchés et co-branding – Promotion des thématiques*

Les missions de l'ADT en matière de salons, foires expositions Grand Public et professionnels, missions de prospection ciblée, se traduisent chaque année par plus de 30 opérations. Ces actions sont pour partie ouvertes à des partenariats avec les Offices de Tourisme et des partenaires locaux.

Des opérations de micromarchés et co-branding, d'accompagnement de démarches collectives (activités de pleine nature et sportives, horticulture et paysages...) et de promotion de thématiques (châteaux, tourisme de mémoire, contrat de destination Grande Guerre) complètent le panel des actions de promotion vers le grand public.

L'animation du réseau des partenaires (Club promotion Alsace, « stammtisch » des agences de voyages réceptives) contribue également à la promotion de l'offre touristique locale par la mise en réseau des acteurs et la mise en visibilité des nouvelles prestations (sites de visite, nouvel itinéraire, activités thématiques).

### **▪ La communication et les relations presse (439 097 €)**

*Communication on line/off line – Relations presse – Partenariats – Évènementiels*

La communication on line/off line et les relations presse contribuent largement à la consolidation de la notoriété de la Destination Alsace.

Pour répondre aux offres de partenariats et démultiplier les moyens disponibles, des partenariats et des échanges marchands sont organisés et encouragés avec des organismes

tant publics que privés. Ces partenariats intéressent également les médias et s'articulent souvent autour d'opérations événementielles (slowUp, châteaux, fête de la gastronomie).

Les accueils de presse, pilotés par l'ADT ou organisés en complémentarité avec d'autres structures, répondent aux objectifs de consolidation de la notoriété de l'Alsace, de valorisation d'une filière thématique, de présentation d'un territoire spécifique ou d'une offre nouvelle (lieux de visite, équipement).

#### ■ **L'animation numérique – Les réseaux sociaux et la veille (502 204 €)**

*Administration des sites internet - Animation des réseaux sociaux - Production vidéos - Veille-tendance - Accompagnement Observatoire Régional du Tourisme d'Alsace - Applications numériques*

La notoriété de la Destination touristique impose un affichage sur la toile internet. Nombre de publications imprimées ont été doublées avec une présentation électronique des informations touristiques, d'autres supports ont disparu au bénéfice de bases de données informatiques et de création d'une nouvelle forme de contenus informatifs.

De nouvelles offres de découverte s'appuient exclusivement sur la technologie internet (chasses au trésor, géocaching, routes touristiques guidées) et certaines thématiques font l'objet de créations d'information exclusivement virtuelles.

L'administration des sites internet, placés sous la maîtrise d'ouvrage de l'ADT ou en partenariat avec d'autres structures, tel que le site tourisme-alsace.com, se double aujourd'hui d'une animation web au travers des réseaux sociaux.

#### ■ **Les éditions thématiques (494 530 €)**

*Rédaction de contenus imprimés et dématérialisés - Thématiques prioritaires*

La rédaction de contenus imprimés et dématérialisés constitue l'une des activités fondamentales des structures départementales de tourisme.

L'évolution des modes de consommation touristique invite à repenser les titres à produire, les volumes et les usages. L'exercice 2017 et les nouvelles orientations du Schéma Interdépartemental de Développement du Tourisme, conduiront à proposer une refonte de la politique d'éditions de l'ADT, tant pour ce qui concerne les imprimés que les supports numériques. Les besoins exprimés par les territoires avec notamment les Offices de Tourisme, consommateurs importants des éditions de l'ADT, seront pris en considération.

Dans l'attente de nouvelles orientations, les thématiques prioritaires actuelles seront encore travaillées en 2017, notamment le tourisme à vélo, les châteaux, le tourisme de mémoire, les arts et traditions populaires.

#### ■ **Les démarches de qualification (490 515 €)**

*Classement meublés - Labels - ISO 9001*

La qualification de l'offre touristique constitue une des missions fondamentales de l'ADT au titre de son action en proximité sur les territoires et avec les professionnels de l'économie touristique.

L'instruction de procédures administratives et de labélisation, leur promotion ainsi que celles de titres nationaux de reconnaissance (Maître-Restaurateurs, Etoiles, Restaurateurs-chefs de cuisine, etc.) comptent parmi les actions de l'ADT.

Parmi celles-ci, se trouvent :

- le fleurissement,
- le classement des meublés de tourisme,
- l'administration et la promotion du label Tourisme et handicap,
- l'administration et la promotion du label Qualité Tourisme pour les sites de visite,
- l'accompagnement de la chaîne des hôtels Logis.

▪ **L'accompagnement des acteurs (453 466 €)**

*Accompagnement des acteurs - Soutien aux professionnels - Etudes et diagnostics*

La proximité avec les acteurs des territoires fait également partie intégrante des missions de l'ADT, notamment par l'apport en ingénierie, l'animation de réseaux d'acteurs et la coordination des relais d'animation (numérique, geocaching).

L'accompagnement des acteurs locaux peut prendre la forme d'actions telles que :

- les Ateliers de développement,
- les diagnostics et plateforme Auditweb,
- des études et analyses,
- l'aide au montage de dossiers et la recherche de financeurs,
- l'accompagnement à l'établissement de la taxe de séjour et de la taxe de séjour additionnelle,
- l'organisation du slowUp Alsace.

▪ **Les démarches et coopérations territoriales (413.353 €)**

*Massif des Vosges - Parcs naturels régionaux - Grand Est - Espace du Rhin supérieur*

Si Alsace Destination Tourisme développe prioritairement ses actions au bénéfice des territoires du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, le positionnement géographique de l'Alsace lui donne aussi de sérieux atouts par la variété des lieux à visiter en grande proximité, au-delà du Rhin ou des Vosges.

Ainsi, les activités touristiques permettent d'investir des projets :

- en lien avec l'Espace du Rhin Supérieur, voire de portée transnationale,
- dans le cadre du Contrat de destination Massif des Vosges,
- d'accompagnement des opérations touristiques à l'échelle des Parcs Naturels Régionaux.

L'ADT anime et participe aux différents échanges et démarches collectives initiées par des Comités Départementaux du Tourisme du Grand Est.

Conformément à la délibération n°CD/2016/168 du 8 décembre 2016, et sur avis favorable de la Commission Attractivité, développement du département et relations institutionnelles réunie le 2 février 2017, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer une subvention d'un montant de 2 305 888 € à l'ADT pour financer l'activité de l'association au titre de l'année 2017. Un contrat d'objectifs, à conclure entre le Département du Bas-Rhin et l'ADT, sera proposé à la décision de la Commission Permanente au courant de l'année 2017.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
15087	65-6574-94	2 305 888,00 €	2 305 888,00 €	2 305 888,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à Alsace Destination Tourisme une subvention de 2 305 888 euros pour l'année 2017 et autorise son président à signer la convention financière à conclure entre le Département et Alsace Destination Tourisme.*

Strasbourg, le 03/03/17

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', with a long horizontal stroke extending to the right.

Frédéric BIERRY